

**ASSOCIATION DE DEFENSE DES RIVERAINS DU BOULEVARD FAYOL
42700 FIRMINY**

Monsieur Bernard BONNE
Président du Conseil Général de la Loire
2 et 3 rue Charles De Gaulle

42022 ST ETIENNE cedex 1

Firminy le 1^{er} décembre 2014

Monsieur le Président,

Suite à votre lettre du 19 novembre 2014, dont nous vous remercions, nous avons bien pris note qu'à l'exception des prestations incombant au Conseil Général, le plateau traversant au carrefour des Perrières doit être financé par la Mairie de Firminy, conformément aux règles imparties en la matière, pour autant que ce principe n'ait supporté aucune dérogation pour des cas similaires.

Nous allons donc nous retourner auprès du Maire, nous avons bien en mémoire que tous les aménagements de sécurité en agglomération sont de sa seule responsabilité et tiendrons compte de vos diverses observations en la matière.

Pour en terminer sur ce domaine de sécurisation, il vous a été adressé par la Mairie, en date du 24 mars 2014 un devis et plan concernant la partie haute (entre le 116 et le 118), pour validation ou remarque éventuelle, en date du 18 novembre Monsieur le Maire nous informe qu'il n'a eu aucune réponse à ce jour. Nous savons que l'Administration est lente, et notre impatience grandissante devant ces délais qui, il faut bien le dire, nous interpellent. Pouvons-nous nous permettre de vous demander d'en faire accélérer l'examen, ce n'est pas un dossier volumineux et compliqué quand même.

Pour ce qui concerne la déviation nous notons sur La Tribune le Progrès du 23 novembre 2014 qu'un de vos techniciens déclare « les études sont en cours, elles ont toutes été relancées (**trafic, faune et flore, eau**), nous voilà rassurés.

Nous devons avoir une réunion au printemps, **que nous vous réclamons sans cesse et suivant vos engagements**, ceci afin de faire le point avec tous les partenaires concernés par cette déviation, nous n'avons sur votre courrier du 19 novembre aucune précision à ce sujet. Qu'en est-il exactement ?

Suite à des informations contradictoires entre le CG42 et le Maire, nous avons aussi sollicité un rendez-vous entre les trois parties afin d'éclaircir la situation, nous avons eu une réponse positive de Monsieur le Maire et Conseiller Général, nous attendons la vôtre.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Marie COLARD



Co-Présidente

(Courrier à m'adresser : 20 rue des Aubépines 42700 FIRMINY)

assodefense_fayol@yahoo.fr

Les membres du bureau : Paul BERTRAND Co-Président (absent)- Marie Paule BROUSSARD- Daniel CARTIER-Fernand CHAPIGNAC-René DUFAUT-Gérard DUPUY- Monique FAURE-Patricia RIBBES-Elisabeth TYR- Robert VALLA-Louis VOLTINI-

Nb : Ce courrier et la réponse que vous voudrez bien apporter, seront consultables sur notre site
<http://www.firminyfayoldeviation.fr>